

nifie en quelque sorte le succès et la gloire de la maison. Sa parole élégante sut une fois encore trouver aisément le chemin des cœurs. L'honorable L.-O. David a très heureusement souligné l'importance de la formation classique. M. le sénateur a le don d'évoquer avec une aisance toute particulière les souvenirs d'autrefois. L'honorable juge Lebeuf, qui disait d'abord ne pas vouloir faire de discours, n'a pu se défendre de faire appel, lui aussi, à d'intéressantes réminiscences. Comme tous ceux que la vie a instruits, M. le juge aime à donner des conseils. Il insista sur le besoin d'un enseignement plus pratique que celui qu'il a reçu et sur la nécessité de l'anglais. Il alla même jusqu'à dire, parce que nous n'avons pas de compatriotes arrivés au premier rang dans le monde de la finance et des assurances, que nous sommes au bas de l'échelle, ce qui est sûrement pour le moins bien excessif. Certes, l'enseignement des choses de l'industrie et de la finance est nécessaire dans un pays comme le nôtre. Mais faudra-t-il, pour cela, renoncer à l'intégrité de la formation classique ? M. le supérieur Jasmin explique aimablement qu'il ne le croit pas. Qu'on améliore autant que possible, mais qu'on ne détruise rien, et surtout qu'on examine les progrès réels déjà accomplis dans tous les sens par nos collègues. Mgr Routhier, vicaire général d'Ottawa, rappelle que M. le juge Lebeuf fut toujours un écolier soumis. Il croit que, en dépit des plaintes qu'il fait entendre, M. Lebeuf n'a pas mal réussi... Mais Monseigneur se défend de faire un sermon. Il avait rêvé dans sa jeunesse que son frère, Sir Adolphe, deviendrait prêtre comme lui. " Dans mon rêve, dit Monseigneur, moi j'aurais fait l'ouvrage du ministre et lui... les sermons. C'est ce qui vient d'arriver. Sir Adolphe a fait mon sermon. " Pourquoi les autorités gouvernementales, se demande l'un des orateurs suivants, le Rév. Père

Daignault, chez nous le l'enseigne-
ment de tout
Le Rév. Père
Daignault, en
vu l'heure t
" vocations "
Puis, c'est le
qui doit mal
certainement,
dans son cœur
donner aux j
et M. le député
sent eux auss
se déclare satis
rend un juste h
qui ont rendu
qui fait mainte

Après le dis
Père Daignault
ancien supérieu
intéressant di-c
torique de l'œuv
de 1881, saluant
M. Nantel, qui f
ne pas voir ici a
mémoire, il est v
encore de M. Auk
neau, c'est l'œuvr
préparer le cent